

DUHAMEL

Lac Gagnon

UN LAC POUR TOUS

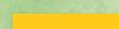


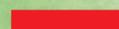
LÉGENDE

-  Descente publique à bateau
-  Bouées signalant les hauts-fonds

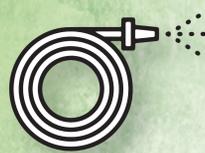
Zones d'activités nautiques

 **Zone sans vagues**
Vitesse maximale : 10 km/h

 **Zone située à 100 m minimum du rivage**
Pratique d'activités soulevant des vagues modérées (balade, ski nautique).

 **Zone située à 300 m minimum du rivage**
Pratique d'activités provoquant de grosses vagues (wakesurf, wakeboard). **Vous êtes responsable des vagues que vous soulevez.**

Consignes pour éviter l'introduction d'espèces envahissantes



Lavage d'embarcations provenant d'un autre plan d'eau

Celles-ci doivent préalablement être inspectées, lavées et détenir une vignette. Canots, kayaks et planches à pagaie doivent aussi être lavés.

Poste de lavage : 1890, rue Principale, Municipalité de Duhamel

Vignette : Pour résidents, s.v.p. s'adresser à la municipalité (voir info ci-haut)

Accès pour visiteurs, s.v.p. s'adresser au Dépanneur au 1886, rue Principale, Duhamel (819) 428-7568

Prudence, respect et courtoisie

Optez pour une conduite responsable, écologique et courtoise.

Ayez à l'esprit la présence de nids de Huards et de frayères près des rivages, de nageurs et d'embarcations non motorisées. N'amplifiez pas le volume de votre système de son.

À bord d'une moto marine, évitez les chasses, les acrobaties, les encerclements répétés et les chavirements.

Faites le plein d'essence en évitant des déversements. Ne pompez pas d'eau usée ou huileuse par-dessus bord. Ne jetez aucun déchet à l'eau. Utilisez des produits biodégradables pour nettoyer votre embarcation.

Demeurez à distance des oiseaux qui nagent et des bouées.



Sécurité nautique

Respectez les consignes de sécurité nautique émises par Transport Canada.

(<https://tc.canada.ca/fr/transport-maritime/securite-maritime/bureau-securite-nautique>).

Secteur de la rivière Petite-Nation

Zone sans vagues
Vitesse maximale 10 km/h

For english version



aplg